

TARIFICATION DISTRICT 53

2025-2026

AMENDES FORFAIT - COMPÉTITIONS

SENIORS Masculin - 1ère Division District	(Forfait général + de 3 forfaits)	80,00 €
SENIORS Masculin - 2ème Division District	(Forfait général + de 3 forfaits)	35,00 €
SENIORS Masculin - 3ème Division District	(Forfait général + de 4 forfaits)	20,00 €
SENIORS Masculin - 4ème Division District	(Forfait général + de 5 forfaits)	10,00 €
SENIORS Masculin - Foot à 7	Pas de forfait général	Gratuit
SENIORS Féminine - District à 11	(Forfait général + de 3 forfaits)	15,00 €
SENIORS Féminine - District à 8	Pas de forfait général	5,00 €
FUTSAL - 1ère Division District	(Forfait général + de 3 forfaits)	25,00 €
FUTSAL - 2ème Division District	(Forfait général + de 3 forfaits)	20,00 €
FUTSAL - 3ème Division District	(Forfait général + de 4 forfaits)	10,00 €
JEUNES Masculin - Départemental U13 à U18 (Forfait général + de 3 forfaits,sauf dernier niveau + de 5 forfaits)		20,00 €
JEUNES Féminine - Départemental U15 à U18	(Forfait général + de 5 forfaits simples)	10,00 €
JEUNES Féminine - Départemental U13	Pas de forfait général	5,00 €
Coupe de District - Challenge de District - Critérium	Dès le 1er Tour	Montant de l'engagement

AMENDES FORFAIT - SANS COMPÉTITIONS MIXTE - FOOT LOISIRS "Foot des copains"

Vétérans	(Forfait général + de 5 forfaits simples)	10,00 €
Loisirs et Entreprises - Foot en marchant - Beach Soccer - Fit Foot - Futnet - Foot Golf		Gratuit
Évènements ponctuels organisés par le District 53		Modalités à l'inscription

AMENDES ADMINISTRATIVES - COMPÉTITIONS

Retard de transmission de la FMI	(Avant 0h00 le jour du match)	5,00 €
Absence de transmission de la FMI	(48h après le match)	10,00 €
Non utilisation de la FMI	(par match)	15,00 €
Absence de FMI et absence de feuille de match papier	(J+5)	Forfait (2 équipes)
Licence manquante sur feuille de match		10,00 €
Modification du calendrier hors délai	(J-5 après 17h00)	15,00 €
Non respect de la procédure d'intempéries	(par match)	10,00 €

PROCÉDURES ET PÉNALITÉS

Réserves ou Observations confirmées	Article 186	40,00 €
Réclamation d'après match	Article 187	50,00 €
Évocation	Article 187	100,00 €
Ouverture d'une procédure d'instruction pour faits disciplinaires ou sportifs		150,00 €
Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire	Article 190	260,00 €
Absence de rapport	Article 207	25,00 €
Absence non excusée	Article 207	15,00 €
Dirigeant suspendu inscrit sur feuille de match	(Pas de perte de match)	25,00 €
Joueur suspendu inscrit sur feuille de match	(Dirigeant / arbitre = Pas perte de match)	35,00 €
Joueur suspendu inscrit sur feuille de match	(Joueur = Perte de match)	45,00 €
Infraction composition des équipes		40,00 €
Participation en équipe inférieure		50,00 €
Non respect des catégories d'âge		50,00 €
Non respect des règles de participation aux compétitions Art 73.2		85,00 €
Fraude sur qualification d'un joueur		100,00 €
Fraude sur identité d'un joueur		200,00 €